

## Votre voix à l'Assemblée nationale



« C'est en allant vers la mer que le fleuve reste fidèle à sa source »  
Jean Jaures

Le journal de votre député . . . . . n°3 - août 2011



édito



**E**n cette période de rentrée, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous une bonne rentrée pleine d'espérance. Alors que la crise perdure et que les indicateurs sont en berne, je veux vous rappeler ici que la solidarité doit plus que jamais nous guider.

Dans un monde interdépendant, nous ne devons pas nous renfermer sur notre terre, nous avons tous besoin des autres ; la solidarité et l'action citoyenne doivent résolument guider nos politiques. Plus que jamais, nous avons besoin de l'Europe. La crise grecque ne doit pas paralyser cette institution mais bien nous pousser à réfléchir une meilleure Europe. Une Europe qui ne subit pas les agences de notation, une Europe riche de sa diversité et de sa jeunesse avide d'un monde meilleur.

L'Europe doit être un partenaire pour le développement économique de notre île. Nous devons pouvoir garantir à tous un emploi, un logement ; le développement insulaire est plus que nécessaire pour pouvoir maintenir sur place les ressources si nombreuses que nous possédons. Les projets sont nombreux et les potentialités infinies. C'est tous ensemble que nous devons porter à bout de bras le développement économique de la Corse.

L'austérité prônée par le gouvernement ne doit pas

nous leurrer, inscrire une règle d'or déjà présente dans la Constitution Européenne ne garantira pas une meilleure gestion.

### L'ENGAGEMENT CITOYEN AU SERVICE D'UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le nouveau plan d'austérité annoncé la semaine dernière ne change rien à l'essentiel ! La défiscalisation des heures supplémentaires, qui subventionnent le chômage sur fonds publics, n'est pas remise en cause et les plus aisés ne contribueront qu'à hauteur de 200 millions d'euros sur les 11 milliards de l'effort total, soit 1,8%.

Il existe d'autres moyens de relever notre pays. Les niches fiscales inefficaces doivent être remise en cause, la protection sociale, l'éducation et la santé doivent être nos priorités. Il est urgent de mettre en place une politique économique créatrice d'emplois, basée sur l'investissement et la consommation, sur l'innovation, sur l'amélioration des salaires, sur un partage plus juste et plus efficace des revenus et sur la création d'emplois nouveaux pour la jeunesse.

L'engagement citoyen au service d'une économie sociale et solidaire porte nos espérances pour un monde plus juste.

Simon Renucci  
Député maire d'Ajaccio

# Pour une nouvelle vision de l'Europe

L'état actuel de l'Union Européenne, confrontée à une crise sans précédent, souligne la nécessité de réformer en profondeur la politique économique et sociale européenne pour enfin retrouver croissance et stabilité sociale.



Le constat est alarmant. L'état de l'Union Européenne et en particulier l'état de l'union monétaire européenne, impose la nécessité d'une réforme de la politique économique, financière et sociale européenne dans le cadre d'un gouvernement économique européen démocratiquement légitimé et doté d'une grande capacité d'intervention. Pourtant, c'est précisément à cette nécessité que les chefs d'Etat et de gouvernements européens actuels, en majorité conservateurs et libéraux, se refusent, manquant ainsi clairement d'une vision politique dont l'UE a besoin, et surtout en temps de crise.

## Des mesures insuffisantes

La réforme du pacte de stabilité et de croissance, décidée lors du Conseil Européen en mars dernier, est bien en deçà du grand élan politique qui serait nécessaire à la mise en place d'un véritable gouvernement économique européen. Les initiatives décidées, en visant rigueur budgétaire et stricte austérité, ne sont pas adaptées. Alors que la crise des marchés financiers internationaux a été déclen-

chée par une spéculation outrancière, les banques et les spéculateurs s'en sortent sans avoir à en porter les conséquences. Outre le fait que ce n'est pas économiquement pertinent, ce n'est surtout pas juste socialement.

## Un plan de réformes

Voici pourquoi il faut adopter d'autres réformes, bien plus vastes. Deux mesures phares sont proposées. En premier lieu, l'instauration d'une taxe de 0,05% sur les transactions financières en Europe qui représenterait des recettes à hauteur de 200 milliards d'euros. Seconde mesure clé, l'émission d'euro-obligations permettant aux pays de la zone euro de refinancer à meilleur coût une partie de leur dette sur les marchés. Cette initiative, créatrice de cadres durables de refinancement, donnerait un signal fort aux marchés financiers sur la fermeté et la solidarité européenne.

L'amélioration du contrôle, la transparence voire l'interdiction des produits hautement spéculatifs, des contrôles efficaces des agences de notation ainsi

que la création d'agences de notation de droit public sont également des mesures nécessaires.

Plus généralement, c'est la définition d'un programme de croissance européenne et l'instauration de règles et d'objectifs communs garantissant un équilibre entre la compétitivité à l'exportation et la demande sur le marché intérieur des états membres, que nous souhaitons mettre en oeuvre.

Enfin, un pacte de stabilité sociale ferait partie intégrante du gouvernement économique européen. Il serait assorti : d'une clause de progrès social stipulant que les libertés économiques fondamentales du marché unique européen ne prévalent pas sur les droits sociaux fondamentaux ; de normes minimales en matière de prestations sociales ; d'une évolution des salaires minimums dans chaque état membre, en fonction du revenu national moyen de l'Etat ; des objectifs communs en matière de dépenses sociales et éducatives, proportionnées aux performances économiques de chaque pays.

## Oser plus d'Europe

Cette politique économique et sociale européenne est le moyen de parvenir à une croissance économique durable et à un niveau d'emploi élevé.

Cette gouvernance économique européenne doit être pleinement démocratique. Les institutions européennes, mais aussi les parlements nationaux, doivent prendre largement part au processus de décision, tandis que la renationalisation doit être évitée.

Il faut oser plus d'Europe : voilà la bonne voie pour demain. Un gouvernement économique européen qui agit efficacement, doté d'une orientation sociale et reposant sur des principes démocratiques, doit en constituer le principal projet d'avenir. ■

# La règle d'or, une manœuvre qui ne trompe personne

Le projet de loi ayant pour objectif d'inscrire dans la Constitution française une règle de limitation du déficit public ne doit tromper personne.

Avec cette mesure, le gouvernement espère faire oublier sa responsabilité dans l'explosion des déficits publics et de la dette. Sur les 140 milliards de déficit en 2010, la crise n'en explique que 40 milliards. Le reste, soit 100 milliards d'euros, est directement imputable à la politique menée par la droite et plus précisément causé par les mesures fiscales prises depuis 2007. La liste est longue et comporte notamment l'exonération fiscale et sociale sur les

heures supplémentaires, le bouclier fiscal, la réforme de l'ISF... Autant de mesures qui ont durablement creusé les déficits sans effet bénéfique ni pour la croissance ni pour l'emploi.



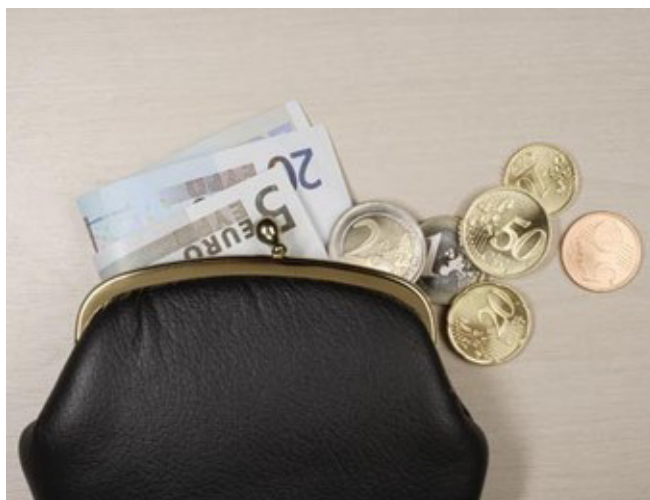
## Une fiscalité au service d'une croissance durable

Il faut repenser notre modèle en proposant une réforme fiscale, pour plus de justice et d'efficacité, au service de l'investissement et de l'emploi : une fiscalité sur le revenu juste et vraiment progressive, la suppression de nombreuses niches fiscales, l'alignement de la fiscalité des revenus du patrimoine sur celle des salaires, une plus grande progressivité de l'ISF, une réorientation du crédit impôt recherche, une modulation de l'impôt sur les sociétés en fonction du réinvestissement des bénéfices dans l'outil productif. ■

## Prime et déprime

Alors que le secteur de la santé est sur la corde raide et qu'ils sont de plus en plus nombreux à reporter la date de leurs soins faute de moyens, le gouvernement propose une mesure inadaptée.

La prime de 1000 euros, annoncée comme la mesure censée améliorer le pouvoir d'achat des français et mieux répartir les richesses, est une fausse bonne idée. La prime promise par le Gouvernement doit être décrite comme ce qu'elle est réellement, c'est-à-dire une réponse ponctuelle qui ne concernera que peu de salariés, ne sera pas équitable et ne répondra pas aux problèmes posés par la crise, le chômage et la baisse du pouvoir d'achat.



### Inefficacité et précarité

Si l'on peut comprendre l'attente des Français face à une telle annonce, ils méritent tout de même la vérité. En lieu et place de cette mesure inefficace, pourquoi ne pas avoir plutôt encouragé les moyens d'assurer un meilleur partage

de la valeur ajoutée au lieu de proposer des dispositifs difficiles à réaliser ? De même, il conviendrait de subordonner l'exonération de cotisations sociales à l'existence d'un accord salarial, d'entreprise ou de branche, signé depuis moins de deux ans.

Alors que cette prime est censée améliorer le pouvoir d'achat, les dernières mesures du gouvernement ont quant à elles systématiquement accentué la précarité. Ce sont en effet près de 10 millions de salariés au SMIC à qui le gouvernement a systématiquement refusé d'accorder le moindre coup de pouce. Ce sont aussi 5,2 millions d'agents publics qui voient leur pouvoir d'achat gelé. Ce sont aussi des millions de foyers qui sont asphyxiés par les hausses du prix du gaz et de l'électricité.

Il est urgent de prendre des mesures pérennes et efficaces pour le pouvoir d'achat et d'organiser une conférence salariale, dont l'objectif sera d'augmenter les salaires, pour plus de justice et pour plus de croissance. ■

# Le Grenelle de l'environnement : de belles espérances, peu de réalisations

La protection de l'environnement n'est pas une utopie. Nous pouvons et nous devons tous agir pour laisser à nos enfants la possibilité de profiter et de préserver notre terre.



C'est avec responsabilité que j'ai voté le premier Grenelle de l'environnement. Tout au long de l'examen du texte «Grenelle 1», nous avons obtenu de réelles avancées. Ce texte avait le mérite de reconnaître l'urgence écologique et le rôle incontournable des ONG dans la gouvernance tout en considérant le progrès

social comme une condition du développement durable.

## Recul

Le Grenelle 2 constitue quant à lui un vrai recul. En effet, il consacre le retour de la recentralisation en procédant par ordonnances dans des domaines essentiels comme « les procédures d'élaboration de mo-

dification et de révision des documents d'urbanisme». L'incrédulité pèse sur la mise en oeuvre de l'engagement d'atteindre 23% d'énergies renouvelables en 2020. Le projet passant quasiment sous silence le développement des nouvelles filières (biomasse, photovoltaïque,...). Ce texte rend également non-opposable la « Trame Verte et Bleue » aux documents d'urbanisme. En outre, les sanctions sont tellement faibles pour ceux qui enfreindront les règles d'aménagement de ces corridors qu'elles n'auront aucun pouvoir de dissuasion.

## D'autres choix possibles

Alors que l'espoir était grand, voici résumées quelques unes des raisons

qui expliquent pourquoi nous avons choisi de ne pas voter le Grenelle 2.

Toutefois, d'autres choix restent encore possibles. Celui de mettre en place une politique capable de résorber la précarité énergétique en donnant aux collectivités territoriales les moyens d'assumer leurs responsabilités, en est un des plus pertinents.

De la même manière, alors que les ressources se raréfient, nous nous devons de développer toutes les énergies renouvelables. Se tourner vers une agriculture respectueuse de l'environnement, créatrice d'emplois, et favoriser la mise en place des circuits courts sont autant d'autres pistes à mettre en avant. ■

## L'action du député : question écrite - 14 juin 2011

### Simon Renucci souhaite attirer l'attention de M. le Secrétaire d'Etat aux affaires européennes sur la création d'une catégorie de régions «intermédiaires» au sein de l'Union Européenne.

Il est nécessaire de rappeler que la Collectivité Territoriale de Corse est fragile d'un point de vue socio-économique de part son statut géographique particulier, puisque cette région est par nature périphérique et insulaire. Avec un PIB par habitant de 23 800 euros, contre 29 897 de moyenne nationale, la Corse se trouve bien en dessous de la moyenne européenne, et au regard de son rythme de croissance il existe un risque réel de distanciation qui appelle à des mesures financières appropriées. C'est dans cette optique que la Corse, ainsi que les régions de Basse-Normandie, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Nord Pas de Calais et Picardie, dans un intérêt de cohésion économique, et conformément à l'objectif européen de convergence, sou-

tiennent la création d'une catégorie de régions intermédiaires. Ce dispositif concerne les régions dont le PIB est compris entre 75 et 90% du PIB moyen européen, et permettrait de mettre en place des mécanismes de soutien préférentiels. La commission du développement régional a adopté un rapport le 26 mai 2011 sur l'avenir de la politique de cohésion de l'UE, préconisant la création de cette nouvelle catégorie qui serait amenée à remplacer les actuels systèmes des Fonds structurels déjà existants pour accompagner les régions en difficulté. La Commission Européenne et la commission spéciale sur les défis et les ressources après 2013 ont également fait part de leurs avis positifs. Le vote en assemblée plénière devant le Parlement Européen dudit rapport est prévu le 23 juin 2011. Aussi, eu égard à la hauteur des enjeux, il lui demande si le Gouvernement entend soutenir et se positionner en faveur de l'adoption de ce rapport.